

Ce qu'il faut retenir de l'étude d'impact social du dispositif

100% INCLUSION - "Mon qu@rtier, ma solution"

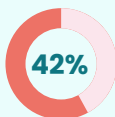
à destination des habitants des quartiers prioritaires Ornaïs : Alençon - Flers - Argentan - L'Aigle

Juin 2022 - Juin 2024

La pratique de la réorientation par les coachs QPV comme premier levier pour sortir les habitants de l'invisibilité

384

personnes accueillies à Alençon Flers Argentan L'Aigle



engagent un parcours [163 pers.]



Refus/sans suite



Reprise d'activité



Hors critères d'éligibilité



Réorientation vers un autre dispositif

143 personnes réorientées vers un partenaire du territoire

100% des coachés sont satisfaits du dispositif

et attribuent une note de



pour l'accompagnement dont ils ont bénéficié avec la coach QPV.

97% des répondants rapportent un mieux-être grâce au coaching



6 coachés sur 10

observent des effets positifs dans au moins 1 des domaines de leur vie quotidienne : santé, garde d'enfant, logement, mobilité et estime de soi

Un impact réel et multidimensionnel sur la vie des coachés

La plus-value du coaching pour les habitants engagés :

- un accompagnement "sur mesure"
 - de proximité
 - sur le long terme
 - avec un référent unique

pour avancer dans toutes ses démarches d'insertion socio-professionnelle.

"J'ai repris confiance et j'ai trouvé un CDD qui s'est transformé en CDI"

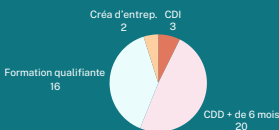
97% des coachés aimeraient que le dispositif perdure

"Ne lâchez rien, les citoyens en difficulté ou autre ont besoin de vos compétences, vous êtes nécessaire à la population."

"Il faut qu'un dispositif comme ça se généralise pour ne pas que les gens des quartiers coulent."

"Tu es [sa coach] un peu comme une atèle et j'ai peur de tomber quand tu ne seras plus là."

29% de sorties positives contre 25% attendues



près de 3 coachés sur 10 ont trouvé un emploi ou une activité durable pendant ou à l'issue du coaching

+ 34% de sorties dites "dynamiques"



au total 6 coachés sur 10 ont progressé de façon significative dans leurs parcours d'insertion

Les points forts

- **Déploiement départemental** avec coordination centralisée.
- **Proximité** : coach au cœur des quartiers pour mener des actions "aller vers".
- **Accompagnement "sur mesure"**, de proximité et durable avec un référent unique.
- **Temps forts** marqués par des initiatives innovantes et variées qui contribuent à dynamiser le réseau de partenaires du territoire.
- Les **actions/ateliers collectifs menés par les coaches à Alençon** (avec les personnes déjà engagées en coaching) sont idéaux pour développer les soft skills.
- La **dynamique d'échange partenarial** initiée par les **comités techniques territoriaux** (COTER) trimestriels.
- Une ligne directrice et des objectifs communs mais avec une **souplesse dans la mise en œuvre des actions** pour favoriser l'innovation et s'ajuster aux "défis" de chaque territoire.
- **Mise à disposition de PC portables pour les bénéficiaires avec option de rachat** sur les actions territorialisées "Digital Express".

Les axes d'amélioration

- **Elargir l'action en dehors des quartiers ainsi qu'aux zones rurales**
- **Adapter les objectifs de résultats à la réalité de terrain** et valoriser chaque étape de progression et de réussite en prenant en compte les sorties dites "dynamiques".
- Continuer à être présent pour les personnes même après la fin officielle du dispositif --> **mettre un place un suivi post accompagnement à 3 et 6 mois, pour éviter les "retours en arrière"** et ouvrir une **possibilité de renouvellement** pour certaines situations.
- **Intégrer dès la genèse, les acteurs du réseau pour l'emploi sur chacun des territoires** (France Travail, Cap Emploi, Missions Locales ...).
- Proposer aux partenaires **d'intégrer le dispositif au processus d'orientation déjà existant** pour favoriser l'identification du public et le positionnement, comme l'a expérimenté, à son échelle, la Mission Locale Jeunes du Pays d'Alençon.

Verbatims de partenaires

"Ce projet facilite l'orientation du public vers l'offre de formation proposée sur le territoire ainsi que la rencontre avec les acteurs de l'insertion professionnelle. J'espère vivement qu'il sera reconduit."

"C'est selon moi une plus-value par la proposition d'actions innovantes [...], et pour répondre à des besoins repérés, et tout cela dans un cadre partenarial."

*"La plus-value est positive mais limitée car beaucoup de projets se sont lancés en même temps et tout s'est télescopé [...]
Quand on est sur le terrain on voit évidemment la plus-value, les coaches sont bien repérés, ils apportent un accompagnement utile et quasi quotidien parfois, ce que l'on ne retrouve pas ailleurs ;
Mais limité parce que les conditions d'éligibilité et les objectifs élevés n'étaient pas toujours adaptés au public cible."*

La promesse de l'aller-vers doit être maintenue, il est nécessaire d'aller à la rencontre des personnes "les plus éloignées des radars".
Mon qu@rtier, ma solution nous a montré que si l'innovation était importante, le travail partenarial est lui aussi primordial pour la sécurisation des parcours sur des temps longs.

L'étude d'impact nous indique aussi que sur le territoire de l'Orne, les petites villes et les zones rurales peuvent bénéficier utilement de ce type de dispositif.

Le déploiement de la nouvelle offre de repérage et de remobilisation (O2R) dans le cadre de l'article 7 de la loi plein emploi pourrait être alors envisagé pour déployer les bonnes pratiques identifiées au cours de cette expérimentation.

Retrouvez l'étude d'impact dans son intégralité sur le site de l'association L'ÉTAPE :
www.letape-emploi.fr